

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

---

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Retiré

### AMENDEMENT

N° AC153

présenté par

M. Chouat, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

-----

#### ARTICLE 2

I. – Modifier ainsi le tableau de l’alinéa 2 :

1° À la deuxième ligne de la deuxième colonne, substituer au montant : « 224 » le montant « 510 »

2° A la deuxième ligne de la troisième colonne, substituer au montant : « 559 » le montant « 701 ».

II. – Modifier ainsi le tableau de l’alinéa 4 :

1° À la deuxième ligne de la deuxième colonne, substituer au montant : « 149 » le montant « 435 »

2° À la deuxième ligne de la troisième colonne, substituer au montant : « 293 » le montant « 435 ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à corriger la trajectoire présentée par la loi de programmation pluriannuelle de la recherche de l’impact des mesures annoncées dans le cadre du plan de relance de l’économie, qui prévoit de consacrer 400 millions d’euros supplémentaires dès 2021 au budget de l’Agence nationale de la recherche.